

Chronique Roubaisienne

PUREAU: 39, Rue Pauvre, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 5.88 — TELEPHONE

Guesde et ses électeurs

Il était bien en colère le Journal de Roubaix. C'est une explication de la pauvreté de sa réponse si ce n'est pas une circonstance atténuante pour la venimeuse information extraite de l'Éclair, pour être servie à la population roubaisienne.

Voici l'exorde du plaidoyer en faveur de la municipalité :

« On ne s'attendait guère à voir M. Jules Guesde, député de Roubaix, en cette affaire ! Le député du collectivisme qui, d'habitude, se tient dans les hauteurs serres de la philosophie transcendantale d'où il descend éternel en la doctrine, a daigné s'abaisser jusqu'à s'occuper de la modeste passerelle du Fresnoy destinée à de modestes piétons. C'est tout à fait nouveau et mérite d'être publié, ce qui fait honneur socialiste.

« Depuis dix-huit mois qu'il est redevenu député, il ne semble pas que M. Guesde se soit beaucoup occupé des intérêts de ses électeurs. Ce n'est pas qu'on n'entende parler beaucoup de lui, au contraire, mais il n'est que dans la réunion collective tout soit peu importante en quelque coin du pays, et même hors des frontières, le député de Roubaix y court et y développe ses idées.

« Le journal qui pourrait prendre comme sous-titre : « Organe de tous les mensonges », n'a pas laissé passer l'occasion de donner une entorse à la vérité.

« En tout temps, en tous lieux, le citoyen Jules Guesde a fait son devoir envers ses électeurs, et son intervention dans la question de la passerelle, ne doit même pas la liste de ce que Guesde a fait pour Roubaix et Wattevos, pour ses électeurs.

Cette liste sera longue à établir, mais nous le ferons un jour défendre Guesde, il n'en a pas besoin, mais parce que nous tenons à montrer à ses électeurs, aux travailleurs roubaisiers, avec quel persistance sans-gêne le journal des capitalistes injurie leur élu.

Pour aujourd'hui, nous nous bornerons à dire que c'est surtout dans ces congrès, dans ces réunions collectivistes, de France ou du dehors, que le vaillant apôtre du collectivisme s'occupe des intérêts de ses électeurs, et son intervention dans la question de la passerelle, ne doit même pas la liste de ce que Guesde a fait pour Roubaix et Wattevos, pour ses électeurs.

Guesde s'occupe, dans les réunions collectivistes, de lui permettre d'obtenir tout cela, envers et contre la volonté des capitalistes chez les patrons, dans les réunions collectivistes, de lui permettre d'arriver à ce résultat.

« Que réclame l'exploité ? La fin de son exploitation ; ne plus travailler pour les autres, le plus enrichir les faîneurs, toucher le produit intégral de son labour quotidien.

« Guesde s'occupe, dans les congrès nationaux, de lui permettre d'arriver à ce résultat.

« Que réclame le travailleur ? La fraternité universelle qui lui permettra de s'occuper, exclusivement, de produire au lieu de passer la moitié de son temps à détruire.

« Que réclame la mère de famille ? La fraternité universelle qui lui permettra de procurer pour le bien de l'humanité, pour envoyer ses enfants travailler la terre et non les entrailles de la bourgeoisie.

« En préchant le collectivisme, qui seul pourra supprimer la guerre, Guesde s'occupe encore, dans les congrès internationaux, des intérêts de ses électeurs, des femmes, des enfants dans les comités antiques, de la suppression de la guerre, de la défense, en même temps que la leur.

« Il est vrai qu'en s'occupant des prolétaires roubaisiers il défend aussi ceux de toute la France.

« Que voulez-vous ? C'est beaucoup la faute du régime capitaliste.

« Si le mal n'était pas le même partout, on ne pourrait appliquer partout le même remède.

« Mais l'exploitation capitaliste, peste de notre société, sévit dans les quatre-vingt-six départements de France, dans les royaumes ou principautés d'Allemagne, dans les provinces russes, italiennes, espagnoles ou grecques ; dans les comités antiques, dans les Etats balkaniques, dans les cinq parties du monde.

« Le remède, Guesde peut donc l'indiquer dans l'Ouest, dans l'Est, dans le Midi comme dans le Nord, sans cesser de s'occuper des intérêts primordiaux de ses électeurs.

« Quant aux autres, il n'a jamais été dit que la propagande devait l'empêcher de s'en occuper.

« Il s'est donc intéressé à l'enquête ouverte au sujet du massacre de la passerelle du Fresnoy. Un mot à propos de cette passerelle :

« On ne nous dit pas, gouaille le Journal de Roubaix, comment il se fait que le député de Roubaix a défendu auprès du ministre le projet de la passerelle du Fresnoy contre dans le programme des travaux d'entretien combattu par ses amis au Conseil municipal de Roubaix. Voilà qui est, au moins, étonnant !

« Nous défions le journal où Basile ne serait pas déçagé, de trouver dans la discussion de l'imprimé un mot de nos amis contre la passerelle.

« Après avoir combattu les inutilités coûteuses, Baillivert disait : Vous pouvez faire le reste sans nous, mes électeurs !

« Allons, le Journal de Roubaix est mieux fait de se taire.

« Il est vrai qu'une colonne de plus ou de moins dans ses colonnes... R. L.

LES GREVES

CHEZ DAZIN-MOTTE

La grève de l'établissement Dazin-Motte, au boulevard de Fournies est finie. Les douilles qui s'étaient mises en grève, demandant le renvoi d'une ouvrière, ont repris le travail sans avoir obtenu satisfaction.

Trompé et pas content

Un lillois, trompé par sa femme, c'est lui qui l'assure du moins, est venu faire, à Roubaix, un bruit épouvantable.

« Il était, c'est trompé et pas content du tout. C'est pourquoi, le 30 décembre, le premier jour de l'année 1908, le tramway ou le train, il débarquait dans notre paisible cité américaine pour prendre en flagrant délit infidèle et celui qu'on a coutume, en langage juridique d'appeler le complice.

« Le soir, escorté du commissaire de police et de plusieurs agents, traquant à la porte de l'épouse adultère et lui faisant procès-verbal de l'adultère, infliger les quatre-vingt-dix francs d'amende, et condamner à l'infirmerie départementale, tous magistrats réunis.

« Malheureusement un estaminet s'offrit à la vue en descendant de la voiture, un deuxième lui rencontra puis un troisième, puis un quatrième, puis...

« Il était fort tard, ou peut-être fort bon matin, lorsqu'il arriva chez Emile Delbar, boulevard de Strasbourg.

« C'est alors que Louis Tembuysen, manœuvre, âgé de 31 ans, demeurant, comme nous l'avons fait présenter, à Lille, 37, rue de Flandre, par les Postes, se permit de faire le malin.

« Delbar habite au 50 du boulevard en question mais Tembuysen voulait absolument se trouver au numéro 45 du même boulevard.

« Je veux ma femme, s'écria-t-il, en prenant sa chape, elle habite ici.

« Vous vous trompez, répondit le patron, c'est plus loin, d'après ce que vous dites, que votre femme habite.

« Elle est ici, répondit l'ivrogne en plantant son couteau, un couteau de boucher dans le comptoir et je vais la saigner avec cette arme aiguisée tout exprès à cet effet.

« Le débiat parvint à le mettre à la porte, mais comme, une demi-heure plus tard, il revenait, prétextant les mêmes menaces, on le fit arrêter.

« Conduit au bloc avec son couteau il y eut sa haine et son énergie le provoquant conduit à Lille où on devait l'interroger sur les deux faits à lui reprochés : Port d'arme prohibé et ivresse, sans compter, bien entendu, détérioration du matériel de M. Emile Delbar.

« Pour finir l'année, comme étrennes, sans doute, Mme Marie Strassel s'est vue estimer par un voisin.

« Elle était partie, vers 2 heures et demie, pour chercher des bottines à papa et laissant chez elle, 9, rue de Babylone, ses enfants.

« A son retour, quelques minutes après, son jeune fils, âgé de 2 ans, se mit à crier : « Maman, maman les bottines à papa ! »

« Intriguée, Marie Strassel regarda sur la planche où elle avait l'habitude de mettre les bottines de son mari et s'aperçut qu'il avait profité de son absence pour les enlever.

« Poursuivant son enquête, elle vit que le fichu qui avait l'habitude d'orner son cou en période hivernale, avait pris la fuite en même temps que les souliers de son homme.

« Elle cherchait le voleur, lorsque sa fille, âgée de 11 ans, lui apprit que c'était une voleuse qui lui fallait attraper.

« C'était en effet une voisine qui avait fait main basse sur les objets que celle-ci avait trouvés.

« Elle avoua du reste, disant que son père l'empêchait de sortir le dimanche, qu'elle avait quitté le domicile paternel et s'était réfugiée chez un amant qu'elle aimait beaucoup, mais qui lui avait fait.

« Elle habitait au moment de son arrestation, 94, rue des Longues-Haies.

« M. Edouard Delatre, demeurant 33, rue Hoche, a trouvé un portemonnaie contenant une certaine somme, des médailles, un jeton et 3 clefs.

« Il était trois heures du matin lorsque l'agent Doutrézelz finissait sa patrouille. Pour rentrer chez lui, il passa rue de Lannoy lorsque, à l'angle du boulevard de Belfort, son attention fut attirée par trois individus d'allure suspecte, porteurs de ballots enveloppés dans des sacs.

« Ces individus prirent la fuite à son approche.

« Les ayant poursuivis et ayant réussi à appréhender deux d'entre eux, l'agent constata qu'ils étaient porteurs de 120 ballots contenant 145,000 cigarettes de provenance étrangère, plus un paquet de tabac de Moravie.

« Conduits à la douane de Roubaix-Wattevos, ils déclarèrent se nommer Edmond Desroch, 10 ans, demeurant à Lille, rue de Valenciennes, et Polybe Lebeaume, 16 ans, demeurant à Lille, rue de Valenciennes, cité Philanthropique.

« Ils ont été conduits à Lille.

« Au Cercle Moderne

« La semaine dernière, le Cercle Moderne a offert son banquet annuel. A 3 heures, 30 convives étaient réunis dans la salle des fêtes du siège, au Café de l'Étoile.

« Le babillard d'honneur avait pris place MM. Augustin Durand, président du Cercle Moderne; Augustin Lardonis, chef; Albert Conde, chef des travaux; Louis Lardonis, chef des travaux; vice-président de la musique municipale de Croix; Emile Carrette, président; et Amédée Ployer, membres du Comité de la société de gymnastique.

« Le banquet fut alors transporté à l'hôtel de la rue de Valenciennes, où furent servis des plats succulents et des vins de choix.

« Les discours furent alors terminés par de joyeux chansons qui furent suivies d'un bal des plus animés, qui s'est prolongé avec entrain jusqu'à une heure très avancée.

« PRINCESSE MAKOKO Victor VAISSIER

« Informations et communications

« CHAMBRE DE COMMERCE. — Le secrétaire de la Chambre de commerce de Roubaix, a reçu les lettres de félicitation de la société de commerce de Roubaix, dans son nouveau local, rue du Château, 2. Jusque dans son nouveau local, les bureaux ne seront ouverts que pendant deux heures.

« Nous défions le journal où Basile ne serait pas déçagé, de trouver dans la discussion de l'imprimé un mot de nos amis contre la passerelle.

« Après avoir combattu les inutilités coûteuses, Baillivert disait : Vous pouvez faire le reste sans nous, mes électeurs !

« Allons, le Journal de Roubaix est mieux fait de se taire.

« Il est vrai qu'une colonne de plus ou de moins dans ses colonnes... R. L.

« LES GREVES

« CHEZ DAZIN-MOTTE

« La grève de l'établissement Dazin-Motte, au boulevard de Fournies est finie. Les douilles qui s'étaient mises en grève, demandant le renvoi d'une ouvrière, ont repris le travail sans avoir obtenu satisfaction.

« Trompé et pas content

« Un lillois, trompé par sa femme, c'est lui qui l'assure du moins, est venu faire, à Roubaix, un bruit épouvantable.

« Il était, c'est trompé et pas content du tout. C'est pourquoi, le 30 décembre, le premier jour de l'année 1908, le tramway ou le train, il débarquait dans notre paisible cité américaine pour prendre en flagrant délit infidèle et celui qu'on a coutume, en langage juridique d'appeler le complice.

« nous avons parlé. Rappelons pour mémoire, que le programme se composait de :

1. Le « Médecin Imaginaire », fantaisie en un acte, de MM. Vincent Hyppa et André Mycho ; 2. Le « Ecole des Châliés », opérette en un acte, de MM. Paul Frank et Edouard Malhe, jouée par Mlle Lily Malhe et Riquart, grand intermède, dans lequel on entendra Fursy dans ses dernières actualités, Mévisto aîné, Robert Casa et Jane Loury.

« Et enfin la Revue : « A nous les Princesse », de MM. Fursy et Hugues Delorme, interprétée par toute la troupe. (Consultez l'affiche du jour).

« Tribunal de Simple Police de Roubaix

« Président, M. De Renty, juge de paix. — Ministère public, M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement.

« LES DROITS DES TRAVAILLEURS. — MM. Guesde, Lenoir, Bourgeois et Bois, rue de l'Industrie, pour droit de ventilateur pour l'évacuation des poussières de bois, 5 francs d'amende.

« M. Pierre Desbrière, 5 fr. d'amende pour défaut d'affichage des heures de travail et 4 amendes de deux francs pour avoir pas protégé deux sacs circulaires pour défaut de ventilateur et défaut de balayage du sol de l'atelier.

« LA NOCE A DUREZ. — Fernand Durez se mariait avec une nommée Gustavine Bady, qui se plaisait dans la famille du garçon. Pour protester contre ce mariage, César Durez, le père du jeune marié, organisa une noce d'un nouveau genre. Il monta sur un char où se trouvaient sa femme, sa fille et ses enfants, entourés des convives de la maison Durez. Ils chantèrent et crièrent en passant devant la maison Bady. Le mari porta plainte à la police et l'affaire est venue hier devant M. le juge de paix, qui condamna César Durez à 5 fr. d'amende et 15 fr. de dommages et intérêts, et à 2 fr. de dommages et intérêts.

« LES VIOLENTS. — Alphonse Deschamper, 3 portés un coup de poing à Henri Verhelst qui avait frappé sa sœur.

« Un jour de travail à Deschamper et 3 jours de la même peine à Verhelst.

« Un jour de travail à Jean-Baptiste Leman qui avait frappé son père.

« Louis Deschamper, 3 jours de travail pour violence.

« GENDRE ET BELLE-MÈRE. — Auguste Depape ne va pas en bonne intelligence avec sa belle-mère, Julie Lepers, femme Verhelst. Dernièrement, ils se rencontrèrent près des bords de Roubaix, où Depape appliqua un violent coup de poing sur l'œil gauche de sa belle-mère et celle-ci répondit par un coup de poing.

« Un jour de travail à Julie Lepers et 3 jours à Auguste Depape qui s'en est vantant : « Ce n'est pas de trop pour avoir décore sa belle-mère ! »

« Samedi 4 et Lundi 6. Réclame aux Galeries Lilloises : Séries de 4 casseroles émail maron, inférieur granit, valeur, 3,50, vendues, 2,40.

« ETAT CIVIL

« de ROUBAIX des 1er et 2 janvier 1908

« Naissance du 1er. — César Delaboe, rue de Wagram, 1.

« Décès. — Arthur Dubilliet, 22 ans, apprenti, rue de Croix, 11. — Anne Dieperink, 72 ans, ménagère, rue des Anges, cour Dupont, 7. — Gerard Roels, 11 ans, rue de Blanquette Inghels, rue de Valenciennes, 27. — Yvonne Proust, rue Corrot, 2. — Laure Vialmoq, rue de l'Épave, 44. — Jacques Floersheim, rue Colbert, 30. — Lucien Boucher, rue du Fontenay, 218. — Julien Demesmaeker, rue Blanchemaille, 1. — André, rue Blanchemaille, 1. — Georges Bennel, rue de Rome, cour Parent, 7.

« Décès du 2. — Berthe Moriels, 37 ans, charbonnière, rue de Valenciennes, 27. — Germain Leroy, 65 ans, ménagère, rue Blanchemaille, 1. — Jeanne Selosse, 3 mois, rue de Valenciennes, 27. — Robert Mies, rue du Château-Houppin, 22. — Frédéric Heinrich, 31 ans, peintre, rue de Valenciennes, 60. — Barbe Vanhooren, 75 ans, sans profession, rue Barbaux.

« M. Marie Tanghe, 22 ans, soldeuse, rue de Valenciennes, 27. — M. Louis Semel, 47 ans, sans profession. Tout au moins est ce qu'elle a déclaré à la police, qui a ouvert une enquête.

« LES SUITES DE L'IVRESSE

« Les agents Valcke et Lepers ont trouvé, hier soir, gisant sur un trottoir de la rue Verte, un homme ivre, Jean-Baptiste Beauvoisin, 61 ans, couturier, rue du Niort, 31. Cet homme s'était légèrement blessé, en tombant. Il fut pansé au poste de police, puis reconduit à son domicile.

« PAR LA CHUTE D'UN ARBRE

« Un arbre abattu sur un camion appartenant à M. Masquellier, entrepreneur de maçonnerie. Le camion arrivait rue de la Croix-Rouge lorsque le camion s'est renversé sur le côté. L'arbre glissa et tomba sur la voie du tramway. La circulation des cars fut interrompue pendant un quart d'heure.

« ETAT CIVIL

« de TOURCOING du 2 janvier 1908

« Naissances. — Alice Marrier, rue de Valenciennes, 99. — Jean Despoles, rue de l'Épine, cour Valenciennes, 2. — Solange Wathe, rue de Valenciennes, 99. — Hortense Calotte, 48 ans, rue Verte, 68. — Raymond Dononick, 3 mois, rue Malengo, 4. — Germaine Cambere, 22 ans, doubleuse, rue de Valenciennes, 6.

« Tentative de suicide

« Un veillard de nuit se tire deux balles de revolver dans la tête.

« Lundi, vers huit heures du soir, M. Merlier Adolphe, âgé de 47 ans, a tenté de se suicider en se tirant deux balles de revolver dans la tête.

« M. Léon Vandekerckhove, graisseur, avait tenté de se suicider en se tirant deux balles de revolver dans la tête au bureau du concierge avant de quitter l'atelier. M. Vandekerckhove sentit une résistance derrière la porte. Il se précipita vers la porte, se coucha derrière celle-ci, le veillard Merlier. Il était sans connaissance. Du sang sortait par la bouche et formait une mare autour de la tête. Un revolver du calibre de 12 millimètres était par terre, à côté du blessé.

« Le docteur Butin, prévenu aussitôt, arriva sans retard et constata une plaie à la tempe droite et une autre sous le menton, indiquant qu'un second coup de feu avait été tiré.

« Le docteur Butin déclara qu'il lui était impossible, actuellement, de dire où la première balle se trouve. Quant à la seconde, après avoir essayé de plancher la bouche et la voûte palatine, il est probable qu'elle s'est logée dans la boîte crânienne.

« Merlier a été près d'une heure sans connaissance. Quand il est revenu à lui, il a supplié le docteur Butin de le laisser « crever » en ajoutant qu'il avait « fait exprès ».

« Merlier est un alcoolique. Il est très nerveux. Il avait été renvoyé de la maison Hanart, par suite, samedi dernier, parce qu'il n'était pas capable de travailler.

« L'on croit qu'il est pour cette raison qu'il a tenté à ses jours.

« Il n'est pas hors de danger, les balles n'ont encore pu être extraites. Il est à craindre que une méningo-encéphalite ne survienne d'ici quelques jours.

« CONTRAVENTIONS. — Deux contraventions ont été faites hier jeudi aux nommes L. et V. P., pour non déclaration de pigeons voyageurs.

« D'autres contraventions seront dressées aux amateurs qui n'ont pas encore fait la déclaration prescrite par la loi.

« Il en sera de même pour les propriétaires de chevaux, etc.

« WATTEVOS

« ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine Dhaluin, M. situé à Wattevos, au hameau du Crétinier, un ouvrier, Steux Ferdinand, s'est blessé au bras droit par le bras de chasse d'une machine à vapeur.

« Dix jours de repos.

« Aux établissements Kuhlmann, un ouvrier charbonnier, Messman Bayard, 37 ans, demeurant

« CHEVAL EMBALLÉ

« Une voiture d'ambulance stationnait jeudi matin à deux heures rue de Valenciennes. Les infirmiers étaient allés prendre une femme malade qu'ils devaient transporter à l'hôpital. Soudain, et pour un motif inconnu, le cheval s'emballa et se dirigea à une allure terribile vers la rue du Château-Houppin. Rue de la Croix-Rouge, essouffé, il ralentit son train. Le cur se fut alors rejoint par les infirmiers. Dans sa course folle, le cheval n'avait écrasé personne.

« LES CROCS DU MOLOSSE

« MM. Pericles Honoré, rue de Dunkerque, 158, et Désiré Filipo, rue Aubes, 171, se présentaient mercredi soir au poste de police. Ils racontèrent que passant rue Leloir, ils avaient rencontré un M. Leiboire Stock, rue Magenta, 46, qui aurait lancé contre eux un grand molosse. Celui-ci les mordit aux jambes et endommagea leurs manteaux.

« Une demi-heure plus tard, M. Jules Pennel, 24 ans, domicilié au hameau de La Martinière à Wattevos, actuellement soldat au 43e de ligne à Lille se présentait à son tour au poste de police. Se trouvant dans un état d'ivresse, il raconta qu'il avait rencontré un molosse de Laboire Stock qui venait de s'abattre. Stock répondit de singulière façon aux éloges de M. Pennel. Il siffla son chien qui bondit sur le soldat et le mordit au bras droit. L'étoffe de la capote fut percée et la chair entamée.

« Le blessé s'est fait examiner jeudi matin par un docteur. Sa blessure n'est heureusement pas grave. Le chien va être mis en confinement à l'asile de la rue de Valenciennes.

« M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête.

« DANS LA POLICE

« M. Denis Desmettre, agent de sûreté, vient d'être admis aux fonctions de commissaire de police ou d'inspecteur de la police spéciale, dans le quartier de Valenciennes.

« Un jour de travail à Jean-Baptiste Leman qui avait frappé son père.

« Louis Deschamper, 3 jours de travail pour violence.

« GENDRE ET BELLE-MÈRE. — Auguste Depape ne va pas en bonne intelligence avec sa belle-mère, Julie Lepers, femme Verhelst. Dernièrement, ils se rencontrèrent près des bords de Roubaix, où Depape appliqua un violent coup de poing sur l'œil gauche de sa belle-mère et celle-ci répondit par un coup de poing.

« Un jour de travail à Julie Lepers et 3 jours à Auguste Depape qui s'en est vantant : « Ce n'est pas de trop pour avoir décore sa belle-mère ! »

« Samedi 4 et Lundi 6. Réclame aux Galeries Lilloises : Séries de 4 casseroles émail maron, inférieur granit, valeur, 3,50, vendues, 2,40.

« ETAT CIVIL

« de ROUBAIX des 1er et 2 janvier 1908

« Naissance du 1er. — César Delaboe, rue de Wagram, 1.

« Décès. — Arthur Dubilliet, 22 ans, apprenti, rue de Croix, 11. — Anne Dieperink, 72 ans, ménagère, rue des Anges, cour Dupont, 7. — Gerard Roels, 11 ans, rue de Blanquette Inghels, rue de Valenciennes, 27. — Yvonne Proust, rue Corrot, 2. — Laure Vialmoq, rue de l'Épave, 44. — Jacques Floersheim, rue Colbert, 30. — Lucien Boucher, rue du Fontenay, 218. — Julien Demesmaeker, rue Blanchemaille, 1. — André, rue Blanchemaille, 1. — Georges Bennel, rue de Rome, cour Parent, 7.

« Décès du 2. — Berthe Moriels, 37 ans, charbonnière, rue de Valenciennes, 27. — Germain Leroy, 65 ans, ménagère, rue Blanchemaille, 1. — Jeanne Selosse, 3 mois, rue de Valenciennes, 27. — Robert Mies, rue du Château-Houppin, 22. — Frédéric Heinrich, 31 ans, peintre, rue de Valenciennes, 60. — Barbe Vanhooren, 75 ans, sans profession, rue Barbaux.

« M. Marie Tanghe, 22 ans, soldeuse, rue de Valenciennes, 27. — M. Louis Semel, 47 ans, sans profession. Tout au moins est ce qu'elle a déclaré à la police, qui a ouvert une enquête.

« LES SUITES DE L'IVRESSE

« Les agents Valcke et Lepers ont trouvé, hier soir, gisant sur un trottoir de la rue Verte, un homme ivre, Jean-Baptiste Beauvoisin, 61 ans, couturier, rue du Niort, 31. Cet homme s'était légèrement blessé, en tombant. Il fut pansé au poste de police, puis reconduit à son domicile.

« PAR LA CHUTE D'UN ARBRE

« Un arbre abattu sur un camion appartenant à M. Masquellier, entrepreneur de maçonnerie. Le camion arrivait rue de la Croix-Rouge lorsque le camion s'est renversé sur le côté. L'arbre glissa et tomba sur la voie du tramway. La circulation des cars fut interrompue pendant un quart d'heure.

« ETAT CIVIL

« de TOURCOING du 2 janvier 1908

« Naissances. — Alice Marrier, rue de Valenciennes, 99. — Jean Despoles, rue de l'Épine, cour Valenciennes, 2. — Solange Wathe, rue de Valenciennes, 99. — Hortense Calotte, 48 ans, rue Verte, 68. — Raymond Dononick, 3 mois, rue Malengo, 4. — Germaine Cambere, 22 ans, doubleuse, rue de Valenciennes, 6.

« Tentative de suicide

« Un veillard de nuit se tire deux balles de revolver dans la tête.

« Lundi, vers huit heures du soir, M. Merlier Adolphe, âgé de 47 ans, a tenté de se suicider en se tirant deux balles de revolver dans la tête.

« M. Léon Vandekerckhove, graisseur, avait tenté de se suicider en se tirant deux balles de revolver dans la tête au bureau du concierge avant de quitter l'atelier. M. Vandekerckhove sentit une résistance derrière la porte. Il se précipita vers la porte, se coucha derrière celle-ci, le veillard Merlier. Il était sans connaissance. Du sang sortait par la bouche et formait une mare autour de la tête. Un revolver du calibre de 12 millimètres était par terre, à côté du blessé.

« Le docteur Butin, prévenu aussitôt, arriva sans retard et constata une plaie à la tempe droite et une autre sous le menton, indiquant qu'un second coup de feu avait été tiré.

« Le docteur Butin déclara qu'il lui était impossible, actuellement, de dire où la première balle se trouve. Quant à la seconde, après avoir essayé de plancher la bouche et la voûte palatine, il est probable qu'elle s'est logée dans la boîte crânienne.

« Merlier a été près d'une heure sans connaissance. Quand il est revenu à lui, il a supplié le docteur Butin de le laisser « crever » en ajoutant qu'il avait « fait exprès ».

« Merlier est un alcoolique. Il est très nerveux. Il avait été renvoyé de la maison Hanart, par suite, samedi dernier, parce qu'il n'était pas capable de travailler.

« L'on croit qu'il est pour cette raison qu'il a tenté à ses jours.

« Il n'est pas hors de danger, les balles n'ont encore pu être extraites. Il est à craindre que une méningo-encéphalite ne survienne d'ici quelques jours.

« CONTRAVENTIONS. — Deux contraventions ont été faites hier jeudi aux nommes L. et V. P., pour non déclaration de pigeons voyageurs.

« D'autres contraventions seront dressées aux amateurs qui n'ont pas encore fait la déclaration prescrite par la loi.

« Il en sera de même pour les propriétaires de chevaux, etc.

« WATTEVOS

« ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine Dhaluin, M. situé à Wattevos, au hameau du Crétinier, un ouvrier, Steux Ferdinand, s'est blessé au bras droit par le bras de chasse d'une machine à vapeur.

« Dix jours de repos.

« Aux établissements Kuhlmann, un ouvrier charbonnier, Messman Bayard, 37 ans, demeurant

« PAS-DE-CALAIS

« L'HOMME AU COUTEAU... Le sieur Dhainaut Joseph est furieux de ce que sa femme l'a quitté emmenant avec elle ses 6 enfants. L'autre jour il est allé la rejoindre dans une petite maison, qu'il avait achetée à Roubaix. Elle a répondu qu'elle n'avait rien à lui dire et qu'elle n'avait rien à lui offrir. Elle a dit qu'elle n'avait rien à lui offrir et qu'elle n'avait rien à lui offrir.

« L'ÉTAT CIVIL. — Naissances. — Norbert Sobelloc, rue de Valenciennes, 99.

« ARRÊTATION D'UN ESCROC. — Le garde-champêtre d'Henri a arrêté le nommé Alphonse Delcourt, 20 ans, ex-agent d'assurances, demeurant à Lille, rue Auguste-Bonnie, 5, qui voyageait dans le département de Valenciennes sous le nom de société l'« Urbaine et la Seine ».

« L'ÉTAT CIVIL. — Naissances. — Norbert Sobelloc, rue de Valenciennes, 99.

« ARRÊTATION D'UN ESCROC. — Le garde-champêtre d'Henri a arrêté le nommé Alphonse Delcourt, 20 ans, ex-agent d'assurances, demeurant à Lille, rue Auguste-Bonnie, 5, qui voyageait dans le département de Valenciennes sous le nom de société l'« Urbaine et la Seine ».

« L'ÉTAT CIVIL. — Naissances. — Norbert Sobelloc, rue de Valenciennes, 99.

« ARRÊTATION D'UN ESCROC. — Le garde-champêtre d'Henri a arrêté le nommé Alphonse Delcourt, 20 ans, ex-agent d'assurances, demeurant à Lille, rue Auguste-Bonnie, 5, qui voyageait dans le département de Valenciennes sous le nom de société l'« Urbaine et la Seine ».

« L'ÉTAT CIVIL. — Naissances. — Norbert Sobelloc, rue de Valenciennes, 99.

« ARRÊTATION D'UN ESCROC. — Le garde-champêtre d'Henri a arrêté le nommé Alphonse Delcourt, 20 ans, ex-agent d'assurances, demeurant à Lille, rue Auguste-Bonnie, 5, qui voyageait dans le département de Valenciennes sous le nom de société l'« Urbaine et la Seine ».

« L'ÉTAT CIVIL. — Naissances. — Norbert Sobelloc, rue de Valenciennes, 99.